

2012

Tarfaya, une petite ville du littoral saharien déchue à la recherche d'un développement stratégique

Mohamed Ben Attou

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc,
medbenattou@gmail.com

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat>

 Part of the [Geography Commons](#)

Recommended Citation

Ben Attou, Mohamed (2012) "Tarfaya, une petite ville du littoral saharien déchue à la recherche d'un développement stratégique," *Dirassat*. Vol. 15 : No. 15 , Article 17.

Available at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat/vol15/iss15/17>

This Article is brought to you for free and open access by Arab Journals Platform. It has been accepted for inclusion in Dirassat by an authorized editor. The journal is hosted on [Digital Commons](#), an Elsevier platform. For more information, please contact rakan@aarj.edu.jo, marah@aarj.edu.jo, u.murad@aarj.edu.jo.

Tarfaya, une petite ville du littoral saharien déchue à la recherche d'un développement stratégique

Mohamed BEN ATTOU

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Université Ibn Zohr

Agadir

Résumé

Zone périphérique dans un littoral dynamique, Tarfaya est une petite ville déchue. En effet, la situation géostratégique du Cap Juby, ancien comptoir sur le littoral atlantique face aux îles Canaries, n'a pas profité à l'épanouissement d'une ville côtière autrefois dynamique sur l'axe caravanier Marrakech-Tombouctou. Frappée de plein fouet par l'ensablement et court circuitée économiquement par les deux villes-ports de la région, à savoir Laâyoune et Tan-Tan, Tarfaya affiche une démographie saccadée, des structures urbaines à la limite du non réglementaire et une économie de crise face à une société qui demeure victime de l'inactivité du chômage. Tarfaya est aussi un exemple de dysfonctionnement socio-économique du littoral saharien. En effet, ville désorganisée dans sa forme, dégradée dans son environnement, Tafraya souffre de problèmes de gouvernance locale, de planification urbaine et d'assainissement des eaux usées. La ville a besoin d'un plan de sauvetage urgent faisant appelle à une gestion participative et citoyenne de ses ressources naturelles et de ses potentialités touristiques. Au lieu de s'inscrire dans une programmation urbaine à long terme (2050) et sans "tableau de bord" dans le but de détourner les problèmes du quotidien. Il est primordial de tirer profit du nouvel ordre géopolitique et stratégique que Tarfaya est en mesure d'assumer comme territoire de production économique stratégique. Aussi faut-il profiter de la mondialisation formulée par la demande extérieure en produits halieutiques et/ou en industrie de la pêche pour équiper correctement le port de Tarfaya qui, à lui seul, peut amener un certain équilibre régional sur le littoral atlantique saharien.

ملخص :

طرفاية مدينة مبتورة التجهيزات ومختلة الجهاز الحضري تعاني من التهميش ومن المشاكل الطبيعية و البيئية ما يجعلها على درجة كبيرة من الهشاشة الحضرية رغم وجودها على محور ساحلي يعرف من الدينامية والنمو السريع ما يؤهله ليلعب دورا طلائعيا في نظام العولمة الجديد المرتبط خاصة بالثروات البحرية وما يرتبط بها من صناعة وتجارة على أعلى مستوى. هذه المدينة ، رغم إمكانياتها المهمة إن على مستوى ثروة محيطها الساحلي وأن على مستوى ما تختزله إمكانياتها السياحية وموروثها التاريخي، تظل رهينة تجهيزاتها المحدودة ومعوقاتنا الطبيعية والبيئية وحكامتها المنمطة

وفق برمجة حضرية انطباعية تدرج في المستعجل الظاهري لكنها تقدم حلولاً مستقبلية تهدف المدى البعيد (أفق 2050) في حين أن المدينة تتطلب حلولاً واقعية ومخططاً إنقاذ مستعجل يعمل على استثمار مؤهلات المنطقة بشكل متوازن يرفع من قيمة هذه المدينة - الميناء على غرار مدينتي العيون وطان طان اللتان استفادتتا من دعم الدولة واستثمار القطاع الخاص. فكل تأخير وكل نمذجة انطباعية تترجم إلى هجرة سرية عميقة الأثر على المجتمع والأفراد وعلى التنمية برمتها. نموذج طرفاية من الأهمية بمكان إذ يبرز في الوقت ذاته أن السلطات العمومية عندما تقرر أن تنهج سياسة ترابية بمنطق تنموي أيا كان باعته. فالمجالات الترابية والأنظمة الاجتماعية قادرة على الانبعاث من جديد من سباتها العميق والانخراط في تنمية إستراتيجية معولمة سياسياً واقتصادياً في اتجاه الارتقاء.

Introduction

La situation géographique du Cap Juby, ancien comptoir sur le littoral atlantique saharien face aux îles Canaries, n'a pas profité à l'épanouissement d'une ville côtière, en l'occurrence Tarfaya, malgré son appartenance territoriale à un littoral dynamique. Sa situation excentrique, voire même marginale dans la nouvelle organisation de l'espace saharien, fige la ville. Handicapée par un phénomène de barre continue qui nécessite un plan de sauvetage et de dragage aussi constant que coûteux, Tarfaya se trouve court-circuitée sur le plan local par des localités beaucoup moins importantes mais qui ont des structures de production adéquates. En effet, le centre d'Akhfennir bien situé sur l'axe routier principal (Tan-Tan / Laâyoune), hérite progressivement d'une activité de pêche moins apparente⁽¹⁾ mais associée à la restauration routière d'étape, donne à ce centre une importance grandissante. Le temps de Tarfaya "Cap Juby", de "Stèle de Saint-Exupéry"⁽²⁾ et de "Casa Mar" est révolu. Aujourd'hui, elle offre l'image d'une ville en déclin⁽³⁾ qui n'arrive toujours pas à trouver des fonctions en

(1) Il s'agit d'un type de pêche particulier qui se pratique par des pêcheurs à la ligne vivant en petits groupes disséminés le long de la côte. Ces pêcheurs approvisionnent régulièrement en poisson frais l'agglomération routière d'Akhfennir.

(2) La stèle commémorative en souvenir de l'escale, en 1927, de saint-Exupéry, un des pionniers de l'aéropostale.

(3) Le déclin est conçu ici par rapport à la situation privilégiée antérieure du port de Tarfaya, raison d'être de la ville et de la dynamique d'activité internationale induite par ce port stratégique. Sachant qu'il fut fondé en 1876 par l'ingénieur anglais Donald Mac Kenzie, et exploité par la maison de commerce « North West African Company Imperial », la situation administrative du port est régularisée le 13 mars 1895. L'occupation du domaine est transformée en concession par un contrat comprenant six clauses. La première pose que le Sahara est marocain déjà en 1895. La seconde donne la priorité au commerce anglais dans cette région. La troisième prévoit les modalités de rachat par l'État marocain du comptoir et de ses dépendances. La quatrième concerne, en cas de rachat et de maintien en exploitation du port, l'égalité de traitement, du point de vue des taxes portuaires, par rapport aux autres ports marocains. La cinquième clause souligne, en cas de rachat, les prérogatives régaliennes du Sultan sur le domaine portuaire. La dernière clause établit à vingt ans la durée de la concession ; et précise qu'à la fin de la concession les installations seront

mesure d'entraîner un développement durable. Face à une menace constante représentée par de violents vents de sables forts et irréguliers, provoqués par un microclimat continental aride sous l'influence humide de l'Océan atlantique face aussi à une faible pluviométrie, la ville affiche aujourd'hui un paysage urbain déficitaire dont la précarité absolue est la caractéristique majeure. Tarfaya est une image synoptique désarticulée: compacte à l'Ouest, éclatée à l'Est et relativement aérée au Sud. L'enclavement naturel de la ville, doublé d'une déviation récente de la route nationale n°1 (5Km plus à l'Est) ont été suffisants pour plonger l'ex-capitale administrative et territoriale espagnole dans un " comma dépassé" : structures économiques défailtantes, taux d'équipement des plus faibles de la région, une émigration clandestine de rupture.

Il est certain que l'espace saharien à la fois immense et désertique où règne l'aridité, souffre de contraintes d'ordre naturel. C'est un espace où le processus de colonisation - décolonisation est complexe. Cependant peut on pour autant, considérer cela comme facteur limitant et déterminant? Le progrès de l'urbanisation et les investissements de l'Etat injectés dans les provinces sahariennes prouvent que le handicap naturel et les blocages politiques sont souvent surmontables. Dans ce cas, pourquoi Tarfaya a été déclassée administrativement? Quelles sont les raisons pour lesquelles, elle n'arrive pas à trouver des activités de substitution à la fonction administrative et militaire? Pourquoi Tarfaya affiche un état de crise démographique, économique, urbanistique et environnemental malgré les énormes potentialités dans le domaine du commerce d'import-export avec les îles Canaries et aussi en matière de projets d'industrie de la mer et d'exportation de sable? La région recèle de splendides plages pour la baignade, des sites favorables à la pêche à la ligne ou en bateau, mais malgré cela, la ville n'enregistre aucune promotion touristique.

1-D'un cap Juby géostratégique à une pointe somnolente : Tarfaya

Phéniciens et Carthaginois ont arpenté les côtes marocaines pour écouler leurs marchandises. Au XVème siècle, la côte atlantique sud du Maroc a fait l'objet d'une grande pression de la part des Européens, notamment les Espagnols et les Portugais. Ainsi, en 1410, la marine française, sous le commandement de Jean De Bethencourt s'empare du Cap Boujdour. Au même moment, Villa Cisneros (Dakhla) est devenue zone militaire permanente. C'est à cette époque que le Cap Juby (Tarfaya) a constitué une étape importante sur l'atlantique. En 1882, l'ingénieur anglais d'origine écossaise, Mackenzie, construisit face à Tarfaya un fortin (Casa Mar) qui marquera le déclin d'une

remises en pleine propriété à l'État marocain. Le rachat éventuel de la concession est fixé à 50.000 livres. On retiendra en substance que c'est première fois dans l'histoire des concessions au Maroc que sont introduites des clauses relatives à la durée et au rachat. C'est aussi la première concession à avoir été effectivement rachetée. L'exemple le plus édifiant d'une telle situation est la suppression en 1962 du régime des concessions portuaires ; et il a fallu pas moins de quarante ans pour prendre conscience de la nécessité de corriger cette erreur. Pour plus de précisions sur la question, Cf. à N. Chefraoui, 2003.

cité étape sur la route caravanière (Casa Mar propulsa les échanges maritimes)⁽⁴⁾. Bien évidemment, l'intérêt stratégique du Cap Boujdour découle de l'interférence des intérêts économiques des puissances coloniales⁽⁵⁾, notamment le tandem anglo-français d'un côté et l'Espagne de l'autre, puis l'Allemagne et la Belgique en dernière position. En effet, à la fin de l'année 1882, les velléités d'établissement des anglais autour de Mackenzie présentaient une menace directe du statut quo et des "droits de l'Espagne sur la côte sud-atlantique marocaine". La réaction immédiate fut la pression du gouvernement espagnol sur le Maroc dans le but de procéder à la délimitation et à l'occupation d'Ifni. Le soulèvement du Souss en 1884 activa le processus de la colonisation espagnole de la côte saharienne située entre le Cap Boujdour et le Cap blanc. De cette période jusqu'au début de la colonisation officielle du Maroc et l'établissement du protectorat, la zone est restée plus une zone militaire qu'une place commerciale proprement dite. A vrai dire, le XVIIIème siècle amène une modification dans le trafic caravanier. Ce dernier concurrencé, au milieu du siècle, par le commerce maritime, se réoriente sur le Nord-Est, vers les régences: les fondations d'Akabli près d'Ain Saleh en 1737, d'El Mabrouk, de Boujbiha au Nord-Est de Tombouctou en 1750, jalonnent la nouvelle piste de Tombouctou- Tunis, Rhadamès ou Tripoli. La nouvelle voie commerciale Touat-Nigéria plus à l'Est évite carrément Tombouctou (J. BRIGNON, 1982).

Dès 1916, les Espagnols occupèrent Tarfaya jusqu'à 1958. En 42 ans de colonisation, Tarfaya s'attribua deux rôles principaux : celui d'une place militaire stratégique et celui du port de pêche et du commerce maritime avec les îles Canaries. Bien évidemment, les deux fonctions répondaient à une demande extérieure, celle du protectorat. Les installations portuaires et sanitaires témoignent d'un certain dynamisme urbain qu'avait connu Tarfaya à cette époque de son évolution. Cependant, face à la pluralité et à la durabilité de la résistance dans le Sud marocain, les Espagnols n'arrivèrent pas à stimuler un développement solide autour des deux fonctions principales de la ville. Il faut savoir que la colonie espagnole fut une colonie en retard

(4) D'après son livre " The Flooding of the Sahara, an account of the proposed plan for opening central Africa to commerce and civilization from the North West coast, with a description of Soudan and Western Sahara", Donald Mackenzie lors de ses premières explorations des confins marocains aux environs du Cap Juby, avait pour intention de construire un "canal " de Tarfaya jusqu'au Soudan qui va lui permettre de contrôler le commerce avec Tombouctou. L'édification de Casa Mar s'inscrit dans ce projet, d'ailleurs ce ne fut pas le seul. En effet, Mackenzie, aussi bien que le commandant français Roudier, avaient l'intention dès 1860, de créer une sorte de " mer intérieure". Cependant, Ceux-ci n'ont pas eu le soutien politique des gouvernements ni l'appui des milieux financiers des pays respectifs.

(5) Pour plus de précisions voir Miège J.L, 1963, " Le Maroc et l'Europe", Paris, PUF, IV Tome; Rainero R. 1993, " Initiative italienne de colonie au Oued Noun", Revue Maroc-Europe n°4, pp.77-92; voir aussi Guillen P. 1967, " L'Allemagne et le Maroc 1870-1905", Paris, PUF; Garcia Figuiras T. 1941, " Santa Cruz de Mar Pequena- Ifni- Sahara, la acción de España en la costa occidental de Africa", Madrid, édit. Fe, pp. 133-139; Martinez Milán, J. 1992, " Las pesquerías canario-africanas (1800-1914), Madrid, CIES, pp.23-80.

de développement. Autrement dit, une enclave d'exploitation qui lui fournit des produits agricoles, des produits de la pêche, des richesses minières, une force de travail et des hommes de troupe (M. BEN ATTOU, 2003)⁽⁶⁾. Ainsi, l'héritage urbain espagnol à Tarfaya se résume à quelques bâtiments localisés sur la frange Ouest de Hay Al Mouhit, le plus important est sans doute, la caserne militaire, les vestiges de l'ancien hôpital et ceux de l'ancien cinéma. C'est plutôt l'activité de la pêche et le commerce qu'elle induit qui sont la raison d'être de la ville. Village de pêcheurs elle fut, village de pêcheurs elle reste ! Tarfaya est aujourd'hui, une ville déchue à faible activité économique, un centre urbain désorganisé dans sa forme (Tissu urbain très inégal, état avancé de vétusté et de taudification) et dégradé dans son environnement (manque de réseau d'assainissement liquide). Pourtant, Tarfaya est l'un des cinq ports sahariens sur une côte atlantique marocaine considérée comme la plus poissonneuse. L'activité principale pour ne pas dire l'unique, reste la pêche ; aucune autre industrie ne s'est développée malgré les potentialités existantes. Ceci s'exprime en une démographie urbaine déficitaire, par un manque d'équipement, par un tourisme léthargique et par une émigration clandestine meurtrière.

2-Les paramètres de la crise urbaine de Tarfaya

2-1-Contraintes de dépassement naturel face à une volonté tardive de développement

La ville de Tarfaya se situe sur le Cap Juby à l'extrémité du vaste plateau littoral de Taoulekt. Ce dernier est parsemé de sebkhas situées à une altitude de 55 m au-dessous de la mer. Brusquement, ce plateau se transforme en en rupture nord en forme de falaise marine s'exposant aux forts courants de masse d'air des alizés. Sur le plan géologique, le plateau se constitue de sables grossiers et marnes siliceuses ou gypseuses couronnés d'une dalle maghrébienne. Sur le plan climatique, Tarfaya est soumise à un régime de type désertique (40 à 50 ml/ an) atténué par les influences marines. Le contact de l'air marin plus frais avec l'air chaud continental provoque de forts brouillards sur toute la zone littorale. Il provoque aussi un ensablement généralisé lorsque le régime des vents des alizés (NNE) s'inverse pour donner le fameux "Irifi"⁽⁷⁾. En conséquences des conditions climatiques et de la prédominance des formations géologiques perméables, le site de Tarfaya est dépourvu de tout écoulement superficiel. Le paradoxe, c'est que les eaux souterraines, notamment les aquifères crétacées et plio-quaternaires sont moyennement salées (4 à 6 g/l) sauf à proximité des sebkhas. Face à ce facteur de dépassement, la nappe n'est malheureusement exploitée que par deux puits sur lesquels la concurrence, entre la consommation urbaine et les besoins de l'élevage, est acharnée.

(6) Rappelons que la période de "pacification militaire" a duré dans le Sud marocain, plus de 22 ans: dès la signature du traité du protectorat en 1912 à la fin de la résistance de Sidi Ifni en 1934.

(7) Il s'agit d'un Chergui sous forme de vents violents et brûlants.

D'une manière générale, si le site de Tarfaya ne présente pas de contraintes topographiques majeures, que la foncière est quasi inexistante et si celles liées à des servitudes diverses (réseau de routes, lignes de haute tension, tracé ferroviaire...) pouvant conditionner significativement l'urbanisation, n'existent pas. Les spécificités climatiques (l'ensablement surtout) présentent cependant, un facteur de dépassement difficile à gérer certes mais, surmontable. En effet, l'ensablement limite la possibilité d'une extension de Tarfaya vers le Nord, c'est à dire vers le front de sable NNE. Or, une extension vers le sud est tout a fait possible.

Considérée par les pouvoirs publics comme ville à aménagement coûteux, Tarfaya fut déclassée administrativement par le nouveau découpage de 1980 d'un chef lieu de province à une simple municipalité rattachée à la province de Laâyoune. Ce déclassement a compromis l'avenir de la ville. Jusqu'à récemment, Tarfaya n'a pas de plan d'aménagement homologué. Elle ne dispose que partiellement d'un réseau d'assainissement. Les rejets se font directement dans la nappe affleurante au centre ville au moyen de puits perdus. Ainsi, les canalisations d'eau potable baignent dans des eaux aussi bien agressives que polluées. A cause du caractère saisonnier de l'unique activité de la ville à savoir la pêche, les capacités financières communales ainsi que celles de la population ne sont pas en mesure de supporter une part des investissements liés à la réalisation des réseaux d'assainissement et d'épuration des eaux usées. Toute l'urbanisation de la ville est compromise par un discours spéculatif sur un développement qui tarde à venir. Certes, sur le papier un plan d'aménagement est en voie d'homologation, un projet d'aménagement de la corniche est prévu, le S.D.A.L de Tarfaya est en phase de diagnostic, même les différents scénarios et les hypothèses de développement à l'horizon 2005⁽⁸⁾voire même 2050 sont élaborés. Cependant, mis à part les travaux du port (fin des années 70), depuis plus de 20 ans la ville s'inscrit dans un déclin conséquent sur la société et sur l'économie urbaine.

2-2 une démographie saccadée

Depuis la récupération de Tarfaya en 1958, la ville connaît une croissance démographique saccadée et en dents de scie. En effet, le départ des Espagnols a fait sombrer la ville dans une crise économique et portuaire. Celle-ci s'est manifestée par une émigration volontaire des populations locales vers les îles Canaries et la péninsule ibérique. Entre les deux recensements de 1960 et 1971, Tarfaya a affiché un déficit démographique moyen annuel de -2.86 %.

(8) Etudes du Plan Directeur d'Assainissement Liquide du Centre de Tarfaya, 1997.

Tableau 1- Evolution de la population de la province de Tarfaya 1960-1971

Province de Tarfaya	1960	1971
Ville de Tarfaya	1521	1104
Commune de Tarfaya	1834	1731
Ville de Tan-Tan	Recensée comme douar	10722
Commune de Tan-Tan	15006	10604
Total de la Province	18361	24161

Source: Recensements de 1960 et 1971.

La population est en chute libre passant de 1521 à 1105 habitants. Le choix de Tarfaya comme lieu de rassemblement des volontaires de la Marche verte en 1975, et surtout les travaux du port qui suivirent ont donné à la ville un petit pouvoir de polarisation. Ce pouvoir d'attraction exprime en fait une crise aigue qui frappe de plein fouet les communes rurales du cercle de Tarfaya, notamment les communes d'Akhfennir et de Tah qui jusqu'en 1994 continuent d'enregistrer une hémorragie démographique du fait de la régression du mode de vie nomadisant et de l'attraction des grandes villes-ports dynamiques à savoir Laâyoune- El Marsa et Tan-Tan - Al Ouatia. Si Tarfaya voit sa population accroître de 9.19 % entre 1971 et 1982 c'est plus un fait de crise locale qu'un épanouissement économique. D'ailleurs, la ville n'arrive plus à maintenir ce rythme puisqu'elle affiche une croissance 1982-1994 relativement modeste de 3.72 % puis de 202 entre 1994 et 2004 pour une décroissance respective de - 11.55% et -8.11% pour les communes de Tah et d'Akhfennir entre 1982 et 1994. L'enjeu politique et économique de la région saharien perturbe énormément la stabilité démographique de ces communes rurales. En effet, Tah passa de -11.55% pour la période 1982-1994 à 8.3% pour la période 1994-2004 Celle de Hagounia a baissé sensiblement et respectivement de 5.69% à 2.1%. Alors que la commune rurale de Daoura qui a pu enregistrer un taux d'accroissement de 5.69% entre 1982 et 1994 voit régresser sa population entre 1994 et 2004.

Tableau 2- Evolution de la population de Tarfaya selon le nouveau découpage de 1980

	1971	1982	1994	2004	82-94	94-04
Municipalité de Tarfaya	1104	2909	4506	5615	3.92	2.2
Cercle de Tarfaya	2835	9044	3745	4795	-3.92	2.50
Commune .Akhfennir		3681	1334	1583	-8.11 %	1.7
Commune de Daoura		199	966	878	18.27 %	-1.0
Commune Tah		2454	563	1255	-11.55%	8.3
Commune d'El Hagounia		454	882	1089	5.69%	2.1

Sources: R.G.P.H. 1971, 1982, 1994; Estimation de la CERED 2000.

Si l'on applique un taux de croissance annuel de 3.35 % à la population actuelle de Tarfaya, celle-ci atteindra 8160 habitants en 2012. Ce qui signifie que si des facteurs économiques de polarisation ne sont pas intégrés dans l'immédiat, la ville restera jusqu'à cette date une petite cité déchue. L'évolution de la taille des ménages entre 1971 et 1994, reflète fidèlement les symptômes d'une société en crise⁽⁹⁾. En effet, Si le nombre de ménages a suivi une courbe ascendante entre 1971 et 1994 passant de 189 ménages à 750 en 1982 puis à 1003 en 1994, la taille des ménages quant à elle a connu une tendance inverse, passant de 5.8 personnes par ménage en 1971 à 5.1 en 1982 puis à 4.5 en 1994. Pour une population sans instruction aucune à niveau de 38.9%⁽¹⁰⁾, qui connaît un taux de chômage élevé et précoce (35%)⁽¹¹⁾, la tendance vers la famille réduite relève de la survie. Le taux de célibat (49%) exprime l'incapacité des jeunes chômeurs à prendre en charge un ménage. Le taux de divorce trahit l'extrême difficulté à maintenir un foyer dans une économie de crise. Souvent l'échappatoire n'est en fait qu'un report de l'échéance de la crise. En effet, si Tarfaya affiche un taux d'activité de 33.4% très proche de la moyenne marocaine (34.2%), ce dernier n'exprime cependant pas la réalité très saisonnière de l'activité de la pêche qui occupe plus de 15% des actifs

(9) La notion de crise socio- démographique est entendue ici en terme de capacité de subsistance face à un détronement administratif, à un recul de l'activité primordiale de la pêche et un désenclavement par l'enclavement des autres provinces sahariennes. Il ne s'agit pas ici d'un concept traditionnel de crise démographique au niveau de l'excédent de la mortalité sur la natalité. Il est question ici de mobilité migratoire incontrôlée et de processus démographiques instables au cours des périodes 60-71 et 82-94 en terme d'hémorragie rurale (Tah : - 11.4%) (Akhfennir : - 8.11%) et de polarisation non légitime d'une ville où le taux du chômage dépasse les 35% et l'analphabétisation avoisine les 40% : 9.19% (71-82) puis 3.72% (82-94). Ceci va automatiquement agir sur la nuptialité qui a toujours constitué le grand mécanisme autorégulateur des populations sahariennes. Ainsi, dans les études récentes, la perspective se trouve déplacée à l'intérieur même de la crise. Le rouage autorégulateur n'est plus la mort mais bien la nuptialité. L'augmentation du taux de célibat ainsi que la réduction de la taille des ménages urbains : 5.8 individus en 1971, 5.1 en 1982 et 4.5 en 1994 sont synonymes non pas d'une transition démographique mais bel et bien d'une crise sociodémographique aigue. Celle-ci ne se mesure pas uniquement par le taux d'accroissement de la population puisque des villes détronées administrativement et déclassées économiquement comme Tarfaya peuvent avoir des bassins d'émigration dans les foyers ruraux qui se vident (Tah, Akhfennir...). Le fait de comparer la tendance 1994-2004 (2.2%) à la moyenne nationale (1.4%) induit à l'erreur parce que la tendance dynamique observée statistiquement est en fait un recul lorsqu'on inscrit cela dans le processus démographique de Tarfaya qui entre 1982 et 1994 a enregistré un taux d'accroissement de 3.72%. Il en va de même lorsqu'on réduit l'analyse démographique au seul facteur de l'ISF. Le cas de Tarfaya est très évocateur. On conclut que cet Indice est élevé (3.1) et on a tendance à oublier qu'il s'agit de comportement démographique rural perpétué en ville par l'exode rural et non pas par l'amélioration des conditions de la santé de la mère et de l'enfant en l'absence de structures qualifiées dans ce sens.

(10) Selon le Recensement de 1994, il s'agit de la population âgée de 10 ans et plus.

(11) Rappelons que 86% des chômeurs sont de sexe masculin et 90% de sexe féminin ont moins de 30 ans.

occupés. C'est grâce à la double solde perçue dans l'administration publique en partie héritée, qui occupe 31.8% des actifs et dans la fonction militaire mobilisant près de 10% des actifs, que les ménages arrivent à survivre. Les autres secteurs d'activité comme le commerce sont à la limite de l'informel. Un bon nombre de personnes parmi la population de Tarfaya est obligé de maintenir un élevage de caprins pour arriver à subvenir à ses besoins vitaux. Le secteur secondaire quant à lui, il n'occupe que partiellement 9%⁽¹²⁾ de la population active saisonnière.

2-3- Une capacité financière locale essoufflée

Il est certain que le déclin de Tarfaya est une anomalie sur l'axe littoral saharien le plus dynamique de la région. Ce constat, n'est pas le fait uniquement d'une hiérarchie économique. Il relève aussi d'un dysfonctionnement administratif et d'une crise sociale profonde exprimée par l'émigration clandestine. La question du positionnement de Tarfaya dans le processus de développement des provinces sahariennes se pose avec acuité. On l'a vu, à part une fonction publique d'équilibrage socio-politique, le principal des activités de la ville est articulé sur le port. Celui-ci quoique réalisé à la même période que le port de Laâyoune, reste figé. Les statistiques de 1997 montrent que le port de Tarfaya n'a produit en matière de pêche côtière que 1.20% de la production provinciale, contre 98% pour le port de Laâyoune. L'incapacité des finances locales de Tarfaya à gérer une activité stratégique aussi délicate que la pêche en est en partie responsable. En effet, étant dépourvu de chalutiers congélateurs, le port de Tarfaya affiche une contribution, en matière de pêche hauturière, quasiment nulle. L'économie de la ville est léthargique presque la moitié de l'année (décembre-avril) à cause du caractère saisonnier de l'activité de la pêche. Le manque de moyens financiers locaux d'une part, la politique nationale, en matière d'équipements, d'infrastructures et d'investissements régionaux, concentrée sur les villes-ports déjà dynamiques et productifs (Laâyoune, Tan-Tan, Dakhla) d'autre part, ne permettent pas une amélioration du rendement du port et ne facilitent pas son raccordement au réseau maritime national.

La question des capacités financières locales, pouvant activer un processus de développement quelconque, n'est pas évidente. De même que les capacités financières de la population à supporter une part des investissements liés à la réalisation des réseaux d'assainissement et d'épuration des eaux usées est très complexe. En effet, 90% de la population active dispose d'un revenu journalier inférieur à 140 DH et ce durant une période de 6 à 7 mois⁽¹³⁾. Cette condition socio-économique est en elle même un facteur de dépassement. Si la population malgré cela peut supporter une partie minimale des investissements, elle ne sera pas en mesure de régler régulièrement les charges des consommations multiples. Le tableau 3 permet de son côté de soulever les problèmes

(12) Rapport justificatif du Plan d'Aménagement de la ville de Tarfaya, 2001.

(13) SDAL de Tarfaya, Rapport final, Mission A, 1997, p.25

de l'équilibre budgétaire et du patrimoine communal. En effet, les recettes réelles sont trop faibles par rapport aux prévisions des dépenses. La commune a recours aux subventions d'équilibre afin de pallier aux déficits constatés pour assurer le financement des projets ou celui de la gestion communale.

Tableau 3- Etat de budget communal de Tarfaya entre 1990 et 1994

Années	Recettes DH.	Dépenses en DH.	Subvention d'Equilibre
1990	61 866.78	1 616 769.78	1 554 903.00
1991	116 395.36	2 172 272.36	2 055 877.00
1992	65 495.00	2 959 057.00	2 893 562.00
1993	158 457.89	2 467 757.89	2 309 300.00
1994	371 841.08	3 827 814.08	3 456 000.00

Source: Commune Urbaine de Tarfaya

Tableau 4- Recettes municipales de Tarfaya entre 1990 et 1994

Rubriques	1990	1990	1992	1993	1994
Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	8 450.00	142 133.67
Taxes locales	18 800.00	25 350.00	12 750.00	26 950.00	211 879.28
Produits et revenus des biens	19 611.66	56 715.36	17 880.00	74 120.89	64 677.13
Concessions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes diverses et accidentelles	23 455.12	34 330.00	34 856.00	2 937.00	451.00
Subventions et fonds de concours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes d'ordre	0.00	0.00	0.00	46 000.00	18000.00
Total	61 866.78	116 395.36	65 486.00	158 457.89	437 141.08

Source: Commune Urbaine de Tarfaya

Tableau 5- Dépenses municipales de Tarfaya entre 1990 et 1994

Rubriques	1990	1991	1992	1993	1994
Conseil communal	28 400.00	28 400.00	15 686.56	39 400.00	35 200.00
Dépenses du personnel	948 030.29	1 261 416.07	2 025 526.73	1 480 939.35	1 532 940.41
Matériel et frais de fonctionnement	302 765.82	557 572.78	576 316.63	571 847.36	679 680.34
Subventions	10 000.00	10 000.00	11 000.00	10 000.00	10 000.00
Dépenses imprévues	-	-	-	-	-
Dettes communales amortissables	-	-	-	-	-
Dépenses d'ordre	-	-	-	-	-
Total	1 289 196.11	1 857 388.85	2 628 529.92	2 102 186.71	2 257 820.75

Source: Commune Urbaine de Tarfaya

Cet état de chose est la réplique immédiate d'une pêche saisonnière⁽¹⁴⁾, d'une industrie sous valorisée, d'un tourisme avorté⁽¹⁵⁾ et d'une administration de complaisance. L'examen détaillé des dépenses de la ville de Tarfaya montre en fait, l'évolution extraordinaire des dépenses de fonctionnement. Celles-ci sont dues principalement aux frais engendrés par le personnel de la commune, matériel et frais de fonctionnement des différents services, travaux et grosses réparations. A noter aussi l'importance des dépenses d'investissement liées à l'acquisition mobilière.

Il est certain que l'équilibre budgétaire de Tarfaya est tributaire du développement, à l'image de Laâyoune, des activités portuaires d'abord, de la promotion touristique et industrielle ensuite. Il l'est surtout d'une bonne gouvernance locale. L'installation de la zone industrielle et l'exportation du sable assureront une recette appréciable à la commune. Cependant, jusqu'à l'an 2000, la situation s'est un peu améliorée mais, sans pour autant enregistrer un redressement de la situation socio-économique et environnementale. En effet, la comptabilité communale de 1998 à 2000 le prouve.

(14) Sachant qu'en périodes de pointe (mai-novembre), la production de la pêche atteint difficilement 1000 tonnes/jour de poissons a faible rentabilité (1.05 Dh/Kg), notamment la sardine.

(15) Rappelons que la région environnante à Tarfaya recèle des potentialités touristiques énormes: plages, sites pour la pêche sous-marine et surtout de Sabkats (estuaire de Naiila, lagune d'Akhniouss), passage privilégié des raids aériens France-Maroc-iles Canaries, Raid Toulouse-Tarfaya-Saint-Louis lancé à la mémoire de Saint-Exupery.

Tableau 6- Recettes municipales de Tarfaya entre 1998 et 2000

Rubriques	1998-1999	1999-2000		Reliquat réel 1998-2000
		Recette prévisionnelle	Recette réelle	
Impôts et taxes	284 224.70	25 000.00	7 489.20	276 735.50
Produits et revenus des biens	508 027.72	514 000.00	886 993.49	378 965.77
Concessions	100 289.50	87 000.00	107 136.07	6 846.57
Recettes diverses et accidentelles	2 465.00	10 574.00	1 060.00	1 405.00
Subventions et fonds de concours	3 374 695.00	3 037 226.00	3 037 226.00	337 469.00
Total	4 26 9 701.90	3 673800.00	4 039 904.70	1 001 421.80

Source: Commune Urbaine de Tarfaya, 2001

Tableau 7- Dépenses municipales de Tarfaya pour l'exercice 1999-2000

Rubriques	Dépenses définitives	Dépenses réelles	Mandats émis et visés	Dépenses annulées
Conseil communal	48 200.00	45 200.00	45 200.00	3 000.00
Dépenses du personnel	2 679 600.00	2 393 026.02	2 411 373.42	268 226.58
Matériel et frais de fonctionnement	778 800.00	732 873.59	732 873.59	45 926.41
Subventions	20 000.00	20 000.00	20 000.00	-
Dépenses imprévues	6 000.00	-	-	6 000.00
Dettes communales amortissables	-	-	-	-
Dépenses d'ordre	-	-	-	-
Versement de l'excédent prévisionnel à la 2 ^e partie du budget	830 457.77	830 457.77	830 457.77	-
Total	4.363 057.77	4 021 557.38	4 039 904.78	323 152.99

Source: Commune Urbaine de Tarfaya, 2001

Comme on peut le constater, le déséquilibre financier entre ressources réelles et dépenses légitimes est toujours d'actualité à Tarfaya. Les grands projets d'assainissement, d'électrification, de dessalement de l'eau de mer, d'équipement de lotissements, de lutte contre l'ensablement et de valorisation de la zone industrielle ne sont qu'en partie entamés. A vrai dire, dans un contexte d'économie de crise, le profil

hétérogène de l'acteur politique local ne facilite pas la prise de décisions. De même que la substitution institutionnelle et l'interférence des rôles posent d'énormes problèmes de gouvernance.

Tableau 8- Approche politique des problèmes locaux de Tarfaya en 2000

Institutions	Séances 2000 (Février-Avril-Août-Octobre)		Objets de discussions		
	Fréquence d'interventions (%)	Profil politique des acteurs		Base de discussions	Fréquence
Appartenance		Fréquence d'intervention			
Municipalité	74.0	U.C	41.2	2ème tranche d'assainissement	5.7
Bachaouia	9.3			Crédit du F.C.E	15.5
Agence urbaine	4.7				
Agence Recettes	2.0	R.N.I	30.0	Coût de la lutte anti-ensablement	17.4
Perception	2.0			Budget -étude/ programmation/ exécution 99-00/01	50.0
Inspection de l'Urbanisme	2.0	Bacha	10.0	Projet de lotissement	5.7
Direction de l'Habitat	2.0				
Erac-Sud	1.0	U.S.F.P	7.1	Evaluation de l'aménagement communal	5.7
Direction de l'Equipements	1.0				
Eaux et Forêts	1.0				
		P.I	2.8		
		P.N.D	2.8		

Source: Dépouillement des Rapports de séances effectué en 2001 par Hssi Y. dans le cadre des travaux de Licence.

L'existence de deux institutions qui ont sur le terrain quasiment les mêmes attributions, à savoir la "Bachaouia" et le Conseil communal est souvent à l'origine de nombreux blocages qui prennent parfois un caractère politique, des fois un caractère technique, le plus souvent un caractère administratif. En effet, l'environnement des différentes séances de discussion tenues par l'Assemblée Municipale au cours de l'exercice 2000 montre la dualité Conseil/ Bachaouia d'une part, le déséquilibre partisan de l'élite locale d'autre part. Ceci ouvre la marge à des stratégies communes et individuelles de concurrence politique et tribale influant considérablement, et négativement, sur le rythme du développement local. Les structures urbaines de Tarfaya en sont la preuve incontestable.

3-Des structures urbaines à la limite du non réglementaire

Bien qu'elle soit dépourvue de bidonvilles et de camps de populations, Tarfaya n'en demeure pas moins l'une des villes les plus insalubres du littoral saharien. Le niveau

d'équipement d'infrastructure très bas (réseau d'assainissement non achevé, voirie non revêtue, adduction insuffisante en eau potable) ainsi que la prédominance d'un habitat semi-rural d'un aspect "gourbis" réalisé à base de pierres en appareil grossier et sans mortier ni enduit avec tendance générale aux toits en bois, marque profondément le paysage urbain. En effet, celui-ci offre l'aspect d'un village vétuste et taudifié. Les matériaux de construction utilisés présentent une faible résistance aux intempéries, notamment à l'humidité qui s'infiltré à travers les murs et s'attaque même aux soubassements par capillarité. Un tel taux d'humidité agresse les habitations et dégrade leur solidité. Ceci conjugué à une défaillance de l'entretien et à l'ensablement coûteux et permanent cause des dégâts énormes.

3-1- Un paysage urbain non valorisé

Tarfaya manque d'espace de représentation symbolique. Les abords des axes structurants ne sont pas aménagés et ne peuvent en conséquence jouer le rôle de lieux de représentation. Il n'existe pas non plus d'éléments marquant l'entrée de ville. Pour un lieu symbolique de la Marche verte, Tarfaya manque d'ancrage. La ville se trouve enserrée entre l'océan au Nord et à l'Ouest et le désert au Sud et à l'Est. Cette configuration cytologique conditionne en partie la croissance urbaine, au demeurant très lente, de la ville et semble déterminer son orientation. Le panorama offert au regard de l'observateur arrivant par l'entrée Sud ou par la route de Tan-Tan se présente comme un ensemble d'unités bâties perdues au milieu du désert. Mais, cette impression globale s'estompe au fur et à mesure que l'on s'approche de la partie urbanisée la plus dense. Au niveau du cadre bâti, la structure chromatique des enduits des façades, qui va du beige au blanc en passant par le jaune clair, laisse se dégager quelques intentions paysagères chez les habitants. Cependant, l'état de vétusté avancé des constructions réalisées sans le respect aucun des règles élémentaires des techniques du bâtiment, trahissent l'absence de toute préoccupation esthétique ou architecturale dans la production du logement. Pourtant, les éléments d'un paysage approprié à la mesure historique de Tarfaya existent. En effet, la plage avec Casa Mar au milieu des eaux, est un élément fort du paysage urbain qui rappelle que Tarfaya est à la fois une ville de désert mais surtout une cité atlantique.

3-2- Une morphologie urbaine en entonnoir

La configuration actuelle du tissu urbain de Tarfaya traduit les principales étapes de sa genèse urbaine, le niveau d'intégration de ces différentes composantes ainsi que les vicissitudes de son évolution socio-économique et sa gouvernance.

Le cadre bâti de la ville se caractérise par la prédominance de l'habitat de type économique et de l'habitat dispersé. Hormis un groupe d'immeubles à 3 niveaux, les constructions en R.D.C. seulement représentent 70% de l'ensemble du parc en logements. La superficie moyenne est de 100 à 120 m² environ. Malgré l'absence d'un plan d'aménagement homologué, il semble que le développement de la ville s'est opéré selon une orientation bien définie imposée en fait, par les contraintes du site. La construction la plus ancienne est la Casa Mar, Les bâtiments de la colonisation

espagnole (1916-1958) sont localisés sur la frange Ouest de Hay Al Mouhit, le plus important est sans doute la caserne militaire et les vestiges de l'ancien hôpital et de l'ancien cinéma. Par la suite, la ville s'est étendue vers le Sud-Est en forme d'entonnoir dont le sommet est constitué par Hay Al Mouhit, situé au bord de la mer, face à la Casa Mar, et qui s'élargit vers l'Est et le Sud-Est par le lotissement Al Massira et le quartier Chergui ; et vers le Sud et l'Est par le quartier Hay Jdid et Al Fila. Au Nord de cet ensemble se trouve Hay Al Matar, peu urbanisé, mais à part. Il s'agit d'un ensemble d'immeubles. A l'Est de ce quartier, se situe la deuxième tranche encore non valorisée du lotissement Al Massira. Le degré d'intégration des différentes composantes du tissu urbain est très inégal. En effet, si les quartiers Al Mouhit et Al Massira présentent des degrés de fonctionnalité et d'intégration acceptables, l'on ne peut raisonnablement pas en dire autant des autres quartiers comme Chergui.

Tableau- 9 Consistance et situation des quartiers de Tarfaya en 1997

Quartiers	Superficie en ha	Nombre de parcelles	Dont construit	Reste à construire	Densité lots habitats/ha
Al Mouhit	20.40	381	243	138	37.35
Massira	40.25	125	96	29	3.11
Matar	17.60	368	150	218	26.14
Massira Ext.	22.30	239	20	219	11.91
Chergui	33.10	441	236	205	15.67
Extension Nord	20.00	700	-	700	35.00
Zone portuaire	36.00	-	-	-	-
Zone Industrielle	18.52	-	-	-	-
Plages	23.50	-	-	-	-
Total	321.67	2254	745	1509	9.73

Source : ISKANE B.et T, SDAL, Rapport final, 1997

Le cadre bâti de la ville de Tarfaya se décompose ainsi en neuf entités urbaines distinctes. Néanmoins, la combinaison d'un certain nombre de critères tels que les étapes historiques de la croissance du tissu urbain, sa densité, le schéma de sa structure viaire, le type d'habitat et les fonctions urbaines permettent d'identifier quatre sous-ensembles relativement homogènes.

-L'axe Résidentiel structurant :

C'est l'entité urbaine névralgique de la ville. Il se compose de trois noyaux: le centre traditionnel le plus rustique avec la Kasbah, le quartier administratif avec la caserne militaire et le noyau des équipements d'intégration. Cette entité urbaine ceinturée par les boulevards Moulay Al Hassan et Mohamed V, correspond à Hay Al Mouhit, la première tranche de Hay Al Massira et Hay Takaddoum encore sous valorisée. Dans cet ensemble hay Al Mouhit est l'unité la plus structurante. La moitié de ce quartier est occupée par les équipements de base et autres administrations. L'autre moitié est occupée par l'habitat essentiellement à R.D.C. Le quartier Al Massira quant

à lui, constitue un espace homogène d'habitat dispersé, de densité très faible, à dominance R.D.C. Aucun équipement socio-économique n'y est implanté. De type traditionnel et en pisé, les constructions de ce quartier donnent peu sur l'extérieur. Aucune voirie ni autre équipement d'infrastructure n'existe dans ce quartier. L'ensemble de cet axe structurant est encore sous valorisé à 33%. Le prolongement de cette entité s'effectue vers le Sud, sur une superficie de plus de 36 ha, les lots deviennent de formes triangulaires et souvent très allongés, presque filiformes. La trame viaire est irrégulière, présentant une structure en damier. Les quartiers Hay Jdid et Al Fila composent ce prolongement moins intégré et moins affirmé. S'il affiche un bon nombre de commerces, il reste cependant dépendant de Hay Al Mohit en matière d'équipements et de structures administratives.

-L'espace péri-central :

Il s'agit d'un espace de transition situé à l'Est de l'axe central. Cette entité urbaine se compose de deux quartiers, d'urbanisation inégale, mais à habitat organisé et planifié (2 à 3 niveaux). Le premier, Hay Al Matar est en partie un espace hérité qui autrefois a été fonctionnel (vestiges de l'ancien hôpital espagnol, ancien cinéma, caserne militaire). Son extension s'est effectuée dans le cadre de la promotion nationale. Il se caractérise par la présence d'une armature d'équipement, les voiries sont matérialisées, le réseau d'électricité, l'éclairage public et l'eau courante sont mis en place, le système d'assainissement est assuré par des puits perdus individuels qui posent beaucoup de problèmes, car le quartier se situe dans la partie la plus basse de la ville. Le deuxième, Al Massira 2 (Extension) est un espace d'urbanisation remontante. En tant que réserve immobilière d'extension (22.3 ha) pour les quartiers Al Mouhit et Al Massira 1, cette entité urbaine compte peu de parcelles construites. L'habitat y est autant de type économique auto-construit que de type opération promotionnelle étatique. Du fait de sa proximité avec les commodités de l'axe central, Massira 2 apparaît comme espace prioritaire de développement à moyen terme⁽¹⁶⁾. A noter que malgré son importance, l'espace péricentral manque terriblement de valorisation. Il se construit à un rythme très long. Le taux de construction ne dépasse guère les 28%.

-L'espace éclaté ou la réserve immobilière :

Le quartier Chergui de type habitat économique auto-construit s'étend au Sud de la ville sur quelque 33.11 ha. Comme son nom l'indique, il présente une structure éclatée, formée d'une série d'habitations dispersées dans une mer de sable sans aucune structure viaire ni équipements. Il s'agit d'habitations de type semi-rural occupées, par intermittence, par une population de tradition nomade. Constamment ensablé, ce quartier à longterm joua le rôle de simple cimetière et fut dépourvu d'infrastructure de base. Aujourd'hui, il est considéré comme un périmètre d'extension future obligée sur la route de Tan-Tan. D'ailleurs, l'administration de l'habitat programme un lotissement

(16) Signalons que la deuxième station de dessalement à l'échelle régionale est prévue dans ce quartier.

d'envergure dans ce quartier. Déjà, il dispose de toutes les commodités d'adduction en eau et en électricité. La lutte contre l'ensablement semble enfin engagée pour la valorisation de cet espace à la fois réserve et symbole d'un mode de vie fort bien enraciné, à savoir le nomadisme. Une autre réserve immobilière, appelée aussi zone d'extension urbaine, d'une superficie de 20 ha se situe à l'entrée de la ville au delà du mur de protection contre le sable. Sa position à l'entrée de la ville et en bordure de la zone de plage lui donne un privilège particulier d'espace touristique. Cependant, son ouverture à l'urbanisation reste fortement tributaire des résultats de la lutte contre l'ensablement (voir annexe 2). Ces résultats sont primordiaux aussi pour la zone périphérique Nord constituée de plages (23.5 ha) qui pourrait à terme recevoir des activités induites par le tourisme et les loisirs de pêche.

-Les espaces fonctionnels :

Deux types d'espace composent cette structure urbaine qui constitue la raison d'être de Tarfaya:

-L'enceinte portuaire:

Cette composante fondamentale de Tarfaya, tant par sa superficie (36 ha) que par le rôle économique de locomotive de développement qui lui est assigné et qui d'ailleurs, tarde à venir. L'enceinte est supposée se constituer d'un port, poumon économique de la ville, avec ses quais, ses ouvrages de protection, son bassin et de la zone d'activité du port qui vient à peine de démarrer et qui est destinée à accueillir des installations industrielles, commerciales et de services. Un village de pêche de 15 ha est prévu à l'Ouest de cette zone. Dans l'immédiat, cette zone portuaire stratégique n'est même pas équipée en eau, ni en réseau d'assainissement. L'électricité est fournie par une centrale équipée de quatre groupes électrogènes.

-La zone industrielle :

Positionnée au Sud-Ouest de la ville sur le bord de l'océan, la zone industrielle de Tarfaya fait près de 20 ha. Destinée à recevoir les industries polluantes qui pourraient s'installer à Tarfaya. Cette zone est, actuellement, sous valorisée et terriblement sous équipée. Sur 48 lots industriels, un seul a été correctement construit.

4- De l'aménagement technique à la programmation configurée

A l'issue des analyses de la capacité financière locale et des structures urbaines de Tarfaya, il ressort à quel point le coût de l'urbanisation en milieu désertique est élevé. Combien la gouvernance participative citoyenne fait défaut quant aux priorités du développement. Il est vrai que l'entretien permanent pour le dragage du port et pour le désensablement des quartiers et des voies de circulation et la protection des habitations est une lourde tâche. Cependant, rester en proie à l'inactivité, au chômage et s'adonner à l'émigration clandestine c'est encore plus difficile à gérer. Investir pour une valorisation des ressources à moyen et long terme est à la fois une nécessité et un choix stratégique que le local, malgré certains dysfonctionnements enregistrés, a déjà réussi

avec l'appui de l'état et du secteur privé. Laâyoune, Tan-Tan et Dakhla en sont la preuve vivante. Car comme le souligne justement J.F. Troin en 2002, au delà de leur place dans la conscience collective des Marocains, les provinces sahariennes apparaissent comme des régions pionnières qui recèlent d'importantes ressources naturelles dont la valorisation nécessite des financements et des équipements lourds. Pour le cas de Tarfaya, les richesses halieutiques et le sable peuvent constituer, à l'instar de Laâyoune, la base garantie et assurée d'un développement durable. Ce choix est aussi indispensable qu'urgent. Car si l'on en croit les différents scénarios et projections de développement socio-économique de Tarfaya sur la base des indices démographiques et économiques de 2000 calculés par la CERED ou/et par le Plan d'Aménagement en cours de Tarfaya. Cette dernière n'a pratiquement pas de chance de rattraper son retard, par rapport aux autres villes-ports de littoral saharien. En effet, jusqu'en 2010, même si la dynamique de l'activité portuaire et de la zone touristique est assurée et la mise en valeur des potentialités touristiques garantie, la ville atteindra à peine les 10 000 habitants avec un taux d'activité qui restera figé pendant plus de 10 ans autour de 34%. La taille des ménages va encore diminuer. Le tertiaire notamment informel, a été le seul en mesure d'assurer jusqu'en 2010, un taux d'emploi supérieur à 50%. Dans ce processus d'évolution à rythme lent, il faut attendre le long terme pour voir les activités productives afficher un taux moyen d'emploi à l'entour de 25 %.

Tableau 10- Répartition des emplois à Tarfaya selon les secteurs d'activité (2000-2010)

Secteurs	Court terme		Moyen terme		Long terme	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Primaire	13	20	110	25	181	30
Secondaire	7	10	66	15	121	20
Tertiaire	45	70	262	60	302	50
Total	65	100	438	100	604	100

Source: Plan d'Aménagement de la ville de Tarfaya, Rapport justificatif, 2001 p.17

Sur la base du principe d'un ménage par logement, les besoins aux différents horizons de plan d'aménagement se limiteront respectivement à 51, 426 et 614 logements pour le court, moyen et long terme. Soit au total 1091 logements à construire jusqu'en 2010. Ceci reflète moins la dynamique urbaine que l'image socio-économique générale d'une ville en déclin. Le nombre d'unités à construire reste sensiblement inférieur au nombre de logements nécessaires puisqu'une unité de logement économique correspond en moyenne à 1.5 logements, une unité immeuble en R+2 / R+3 correspond en moyenne à 6 logements. La conjoncture socio-économique influe considérablement sur l'aménagement futur de la ville. En effet, le manque de visibilité quant à la réalisation physique et temporelle des projets structurants à Tarfaya, rend la programmation technique aussi bien configurée que hasardeuse. La programmation par type d'habitat le montre.

**Tableau 11- Superficie résidentielle à réserver à Tarfaya entre 2000 et 2010
selon le type d'habitat**

Types d'habitat	Court terme		Moyen terme		Long terme		Total au terme du Plan d'Aménagement	
	Unités	Sup. (ha)	Unités	Sup. (ha)	Unités	Sup. (ha)	Unités	Sup. (ha)
Economique	29	0.48	227	3.77	277	4.6	533	8.85
Collectif	1	0.035	7	0.25	15	0.53	23	0.815
Auto-construction	1	0.02	17	0.34	18	0.36	36	0.72
Villa	1	0.03	26	0.78	43	1.29	70	2.1
Total	32	0.565	277	5.14	353	6.78	662	12.485

Source: Plan d'Aménagement de la ville de Tarfaya, Rapport justificatif, 2001 p.19

Il n'est pas difficile de constater le déséquilibre dans la programmation de l'espace résidentiel par type d'habitat. En effet, l'habitat économique consommera plus de 80% de l'espace résidentiel programmé. Si l'on ajoute les 5% réservés au développement de l'habitat en pisé, la proportion atteindra les 85%. Ceci, accélérera davantage le processus d'insalubrité de la ville vu le manque d'entretien dû aux manque de moyens. A vrai dire, l'esquisse du plan d'aménagement de Tarfaya inspirée du plan d'aménagement d'Essaouira, ville supposée, injustement d'ailleurs, avoir les mêmes contraintes climatiques, pose plus d'un problème. Elle démarre à partir d'un constat de crise mais, elle s'inscrit, en même temps, tantôt dans des dynamiques à caractère fictif spéculant sur un développement en papier, tantôt dans les stratégies des acteurs de construction comme l'Erac-Sud. Souvent, ces stratégies ne répondent pas à des besoins sociaux réels. Elles s'inscrivent dans un processus de spéculation immobilière en quête de rentabilité et de solvabilité. D'où la légitimité de se demander si un tel parc de l'habitat économique ne répond pas à des demandes extérieures en habitat secondaire puisque l'Erac-Sud fait pression sur les instances locales pour bénéficier d'un terrain de 20 ha pour la réalisation de projets d'habitat non spécifiés.

Le manque de définition de leviers précis et engagés, de développement urbain de Tarfaya, débite le plan d'aménagement de la ville de sa crédibilité et lui enlève tout contenu réel. Celui-ci donne l'impression d'intégrer, difficilement d'ailleurs, un espace sans société. En faisant une priorité de la nécessité de conférer à la ville une macro forme cohérente avec un tissu articulé exigeant le comblement de tout l'espace vide situé entre les zones d'habitat et la zone industrielle. Risquant de désorganiser davantage les structures urbains et le fonctionnement de la ville. En effet, certaines affectations spatiales semblent incohérentes avec le fonctionnement de la ville. C'est le cas notamment de la zone touristique et de la zone villa (voir annexe 2) que le plan a situé comme limitrophes à la zone industrielle Sud destinée à recevoir les industries polluantes qui pourrait s'installer à Tarfaya. Ces zones sont mal positionnées en égard de la fonction qui leur sera attribuée. En plus de la pollution et du manque des plages par rapport au Nord, elles sont exposées à l'avancée du sable puisque tout l'effort, dans ce domaine, est centré, particulièrement et selon les moyens disponibles, sur le Nord-Est de la ville. La zone industrielle Nord s'étale sur des espaces à vocation touristique. La même remarque concerne aussi l'étendue de la zone militaire.

Grosso modo, les dispositions du plan d'aménagement suscitent chez la population et chez les élus locaux des résistances fondées. De telles affectations spatiales se trouvent en contradictoire avec d'autres dispositions formulées par d'autres plans et/ou par d'autres études sectorielles. Ceci explique pourquoi et depuis 1995, aucun plan d'aménagement n'a été homologué. La planification urbaine s'inscrit de ce fait, dans une urgence politique d'aménagement de territoire qui en réalité se place dans un long terme conjoncturel sans " tableau de bord ".

5- Tarfaya essaye de se relever de ses cendres

5-1- Une promotion administrative et territoriale au politique

Bien qu'elle avait déjà rempli la fonction administrative et territoriale en tant que chef-lieu de province, La tout récente promotion de la ville en 2009 au rang de chef-lieu de province répond avant tout à une stratégie géopolitique se rapportant au plan d'autonomie présenté par le Maroc comme solution au conflit artificiel du Sahara. Beaucoup d'espoir est rattaché à ces chantiers de développement, le renforcement des infrastructures de base (routes, assainissement, équipements sociaux de base, Plan de sauvegarde environnementale, mise à niveau des espaces urbains et ruraux) pour lutter contre la morosité et la monotonie de leur système de vie. De hautes directives sont données pour la consolidation de la politique de déconcentration administrative et la poursuite de la politique de proximité, devenue un choix stratégique pour l'appui des compétences en matière de gestion et le renforcement de leur place en tant qu'acteurs essentiels dans la gestion d'un fait public placé dans les mains d'acteurs locaux porteurs de projet urbain et de société. Les premiers indices de développement humain (0.680), de pauvreté (8.10%) et de vulnérabilité (11.50%) témoignent relativement d'un changement positif qui s'opère. Les taux de couverture en électrification (94%) et en raccordement au réseau public d'eau potable (87%) vont dans le sens d'une amélioration des conditions de vie de la population. Reste à faire un effort considérable au niveau de l'assainissement.

Un enjeu géopolitique a favorisé l'émergence très récente de la province de Tarfaya comme zone tampon de sécurité entre sa partie Saharienne et le reste du pays c'est désormais la présence stratégique des américains à travers leur future base militaire de Tan-Tan et leur présence sur le marché économique régional. En effet, la concurrence a été acharnée sur le contrôle et la gestion du site du projet méga à savoir le parc éolien de Tarfaya⁽¹⁷⁾ entre le groupe GDF-SUEZ et le duo maroco-américain international POWER/NAREVA HOLDING filiale de l'ONA. Avant que le groupe français ne remporte le projet de construction et la concession de cette centrale éolienne pour le compte de l'ONE.

(17) Tarfaya fait partie des 14 sites répertoriés dans le cadre du projet de 1.000 MW. Les perspectives de développement de ces énergies et leur impact sur le renforcement de la production électrique nationale et sur l'environnement sont importantes. L'objectif est de porter à horizon 2012 à 20% la part de production d'électricité à partir des énergies renouvelables.

5-2- Des projets économiques stratégiques structurants pour Tarfaya

Dans un souci de promotion sociale et territoriale de la province stratégique redécouverte de Tarfaya, des chantiers significatifs ont été lancés dans les communes rurales d'Akhfennir, de Hagouniya et de Daoura. Il s'agit de la mise en place d'une unité de dessalement de l'eau de mer, d'éoliennes et de l'aménagement d'un camélotodrome. Le projet de construction d'une usine pilote pour tester l'extraction de schistes bitumineux aux environs de Tarfaya connaît une nouvelle étape initiée par la compagnie pétrolière et gazière San Leon Energy, qui avait fait la découverte du gisement de schistes⁽¹⁸⁾.

- Le projet du parc éolien de Tarfaya

Dans l'effort consenti par les pouvoirs publics pour la production d'électricité à partir des énergies propres et renouvelables⁽¹⁹⁾, le parc éolien de Tarfaya fut programmé. Il comprendra plusieurs installations, dont des aérogénérateurs d'une puissance nominale unitaire supérieure ou égale à 1.300 kW, munis de rotors à 3 pâles à axe horizontal, des mâts supports des aérogénérateurs, de type tubulaire, des appareils de contrôle, de commande, de mesure et de protection, des postes BT/MT des éoliennes, un poste élévateur en 225kV de raccordement au réseau national interconnecté, une installation météorologique, des pistes de desserte des aérogénérateurs internes au parc.

- Le projet d'extension du port de Tarfaya

Entamé déjà en 2008, ce projet bénéficie de l'appui de l'Union européenne par le biais de la compagnie Naviera Armas qui mettra en service cette première ligne maritime, commerciale et touristique. Les travaux sont assurés par la société mixte «Tarima - Maroc» qui a investi environ 1,5 million d'euros pour la réalisation des infrastructures nécessaires. Les essais techniques dans les ports de Tarfaya et de Puerto Rosario par le bateau Essalama de la compagnie Naviera Armas ne laissent aucun doute sur les retombées économiques et sociales de cette ligne maritime. Surtout que le port canarien de Puerto Rosario fut déclaré officiellement « port Schengen ». Il peut ainsi assurer d'une part, le trafic des personnes et des marchandises en provenance des pays non communautaires et d'autre part, ouvrir la ville de Tarfaya aux acteurs économiques et touristiques canariens. Un véritable bol d'oxygène pour le port de Tarfaya et pour la

(18) Rappelons que le Maroc n'a pas placé le schiste comme source d'énergie prioritaire pour la forte consommation d'eau que l'exploitation du gisement nécessite. Cependant, selon l'étude réalisée par la San Léon et par l'ONHYM, les seules réserves de Tarfaya (sans parler de celles de Tanger et de Timahdit) sont estimées à 50 milliards de barils.

(19) Il s'agit notamment du parc éolien Abdelkhalek Torrès qui produit chaque année 200 millions de kWh, du parc éolien d'Amogdoul (60 MW) à Essaouira, le parc éolien de Tanger (140 MW), le complexe hydroélectrique de Tanafnit - El Borj (40 MW), la centrale thermo-solaire de Aïn Beni Mathar (470 MW), des turbines à gaz et groupes diesel (400 MW), le parc éolien de Touahar, le programme Chourouk pour l'énergie solaire, les stations de transfert d'énergie par pompage de Abdelmoumen et de Tilouguit, et de nombreuses micro-centrales hydrauliques.

ville qui fera figure d'un lieu de transit pour les Marocains résidant dans les Iles Canaries. Ainsi les habitants de Tarfaya trouveront des activités de substitution d'une pêche artisanale à faibles revenus et surtout très concurrencée par la pêche hauturière. Cette ligne devra, également dynamiser l'économie locale en promouvant le tourisme et les échanges commerciaux entre le Maroc et les canaries. Déjà, la Compagnie générale immobilière (CGI) et le groupe jordanien Mawared ont créé une société mixte pour la réalisation d'un pôle touristique à Tarfaya. Ces nouvelles potentialités du développement socio-économique sont en mesure de faire de cette ville, longtemps en sommeil, un canal de flux d'investissements pour les trois régions de la zone Sud, en particulier la région de Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra.

Ceci, reste cependant tributaire de trois facteurs. Primo, des efforts techniques de maintenance des opérations de dragage dans le port de Tarfaya qui reste toujours menacé par l'ensablement. Secundo, du positionnement politique du gouvernement canarien vis-à-vis du déroulement de la question du Sahara marocain. Tercio, de la capacité des autorités marocaines à contenir les circuits de l'immigration clandestine et les embarcations de la « mort » au départ de Tarfaya vers l'île de Lanzarote.

Conclusion

En guise de conclusion, il est certain que les contrastes frappants qui apparaissent entre l'intérieur du pays et le littoral, existent aussi à l'échelle des façades maritimes, méditerranéenne et atlantique. Cette dernière concentre 85% de la population littorale totale. Le contraste est également enregistré entre les secteurs d'une même façade selon les atouts du site et les péripéties de l'évolution politique et socio-économique (A.Fadlollah, 2002). L'exemple de Tarfaya souligne les contrastes et les clivages qui existent au sein d'une même région littorale supposée dynamique, à savoir celle de Laâyoune-Boujdour-Sakia Al Hamra. En effet, Tarfaya affiche une position de « périphérie de la périphérie » (M. Berriane 2000). L'intégration de Laâyoune, de Tan-Tan et de Dakhla a doublement, voire automatiquement, contribué à la marginalité de Tarfaya. Elle montre également, la complexité des rapports entre les acteurs, l'espace et les moyens d'intervention. L'analyse invite ainsi à mener une réflexion sur la possibilité d'un aménagement de territoire intégré articulé sur le débat national et émanant d'en bas vers le haut. Ce n'est pas autant une question de moyens que de choix politiques solennels s'inscrivant dans le réel immédiat et non dans un futur incertain. L'élaboration de plans qui se succèdent dont le contenu est contradictoire et dont la réalisation est légalement interrompue par un jeu bureaucratique appelé "dérogação", "homologation", ne peut qu'institutionnaliser le sous-développement du local à un moment où le monde entier assiste à l'éveil significatif du local. Le cas de Tarfaya est aussi un exemple pédagogique intéressant à analyser. Il montre que malgré les facteurs de dépassements d'un territoire et d'une société, qu'ils soient d'ordre politique ou territorial, ceux-ci ne relèvent pas d'un déterminisme géographique, encore moins social. Les espaces et les sociétés peuvent se prendre en charge lorsque l'Etat décide de faire la pratique d'une politique du territoire dans une logique de développement.

Références bibliographiques :*Bibliographie d'appui:*

GODARD (O.), 1999: " Le développement durable et le devenir des villes. Bonnes intentions et fausses bonnes idées ", Futuribles, n° 209, pp: 29-35.

HERAN (F.) & ZUNDEAU (B.), 2001: " Développement durable et territoires", numéro thématique 37, Cahiers Illinois d'économie et de Sociologie, Paris, l'Harmattan.

LABKER (R.), 2000: " Evaluation de la politique d'aménagement du territoire et de l'urbanisme au Maroc ", Revue Marocaine d'Audit et de Développement, numéro de juin 2000.

LARGANIER (R.) BRUNO (V.) & ZUNDEAU (B.), 2002: " Le développement durable face au territoire: éléments pour une recherche pluridisciplinaire ", Revue Développement Durable et Territoire.

Bibliographie utilisée :

BERRIANE (M.), 2000: " Le local et son rôle dans la réhabilitation et le développement d'une région périphérique: le cas du Rif oriental", in " Les espaces périphériques au Maroc et au Maghreb à l'heure de la mondialisation", publication de la F.L.S.H de Rabat, série Colloques et Séminaires n° 88, 380p. Cf. pp: 221-224.

BRIGNON (J) et AUTRES, 1982: " Histoire du Maroc", Edit. Hatier, 416 p, Cf. pp: 273-390.

CABINET BOUAIDA, 2001: " Plan d'aménagement de la ville de Tarfaya, rapport justificatif".

CHEFRAOUI (N.), 2003 : « Tarfaya et la preuve de la marocanité du Sahara », Presse du 08 décembre, 2003, Aujourd'hui le Maroc, propos recueillis par B. Fennassi.

COMMUNE URBAINE DE TARFAYA, 2001: " Rapports des séances de discussion du Conseil communal, Février, Avril, Août, Octobre, 2000".

FACULTE DES LETTRES D'AGADIR, 2000: " Marruecos y Canarias, miradas cruzadas", actes du Colloque d'Agadir (6-8 novembre 1994), co-organisé avec l'université de La Laguna et le Centre des Etudes africaines des Canaries, Publication de la F.L.S.H. d'Agadir, série Colloques et Séminaires, Imp. El Maârif Al Jadida, 523 p.

FADLOULLAH (A.), 2000: " Importance et aspects du phénomène de littoralisation de la population du Maroc", Revue Espaces Maghrébins n° 1 et 2, UNIGEM, Cf. pp: 9-18.

GARCIAS FIGUIRAS (T.), 1941: " Santa Cruz de Mar Pequeña- Ifni- Sahara, la acción de España en la costa occidental de África", Madrid, éd. Fe, pp. 133-139.

GULLIEN P. 1967," L'Allemagne et le Maroc 1870-1905", Paris, PUF.

ISKANE B.et T., 1997, " Etudes du Plan Directeur d'Assainissement Liquide du centre de Tarfaya, mission A", ONEP.

MACKENZIE (D.), 1877: " The Flooding of the Sahara, an account of the proposed plan for opening central Africa to commerce and civilization from the North West coast, with a description of Soudan and Western Sahara", Londres.

MARTINEZ MILAN (J.), 1992: " Las pesquerías canario-africanas (1800-1914), Madrid, CIES, pp.23-80.

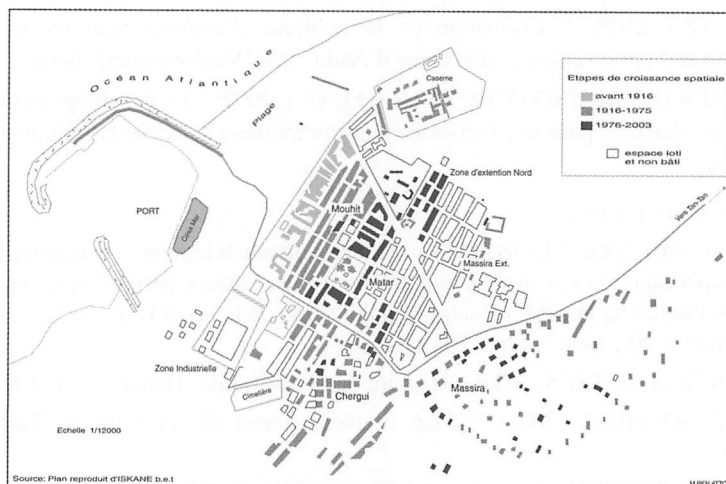
MARTINEZ MILAN (J.), 2000: " Los establecimientos y proyectos extranjeros en la costa de África frontera a Canarias en el ultimo cuarto del siglo XIX, y los intereses españoles en la zona ", in Marruecos y Canarias, miradas cruzadas, pp.153-169.

MIEGE (J.L), 1963: " Le Maroc et l'Europe", Paris, PUF, IV Tome

RAINERO (R.), 1993: " Initiative italienne de colonie au Oued Noun", Revue Maroc-Europe n°4, pp.77-92.

TROIN (J.F), Sous la direction, 2002: " Maroc, régions, pays, territoires", édit. Tarik, Maisonneuve et Larose, 503 p. Cf. pp: 427-443.

Annexe 1 - Evolution spatiale de Tarfaya



Annexe 2 - Esquisse du Plan d'Aménagement

